

ANNEXE 2 – Volet 2 : Priorités 2018

Toutes filières – National

Volet environnemental :

- la réduction des émissions de gaz à effets de serre,
- la réduction des intrants (engrais de synthèse, produits phytopharmaceutiques, médicaments vétérinaires),
- le développement de méthodes alternatives (lutte intégrée, auxiliaires naturels, lutte biologique, préparations naturelles peu préoccupantes – PNPP)
- les économies d'énergie et d'eau,
- la valorisation agronomique des effluents,
- la diversification des assolements et l'allongement des rotations, l'association des cultures
- la protection des sols
- le maintien ou le développement du cheptel d'abeilles, et favorisation des autres pollinisateurs naturels
- la valorisation de la biomasse, y compris des effluents d'élevage, pour la production d'énergie destinée à l'exploitation agricole,
- le développement de l'autonomie de l'exploitation,

Volet économie et marchés :

- les coûts de production en exploitation
- la transformation à la ferme et vente directe
- la traçabilité des produits
- la qualité organoleptique et nutritionnelle des produits
- l'aptitude à la transformation des produits agricoles
- *Mieux connaître les apiculteurs* : analyser le fonctionnement des exploitations par un suivi technico-économique
- *Bien-être animal* : uniquement pour les volailles et les palmipèdes

Volet conditions de travail

- réduction des risques d'accidents et maladies
- ergonomie, pénibilité et organisation du travail

Céréales - National

Volet environnemental :

- La réduction des émissions de gaz à effets de serre,
- La réduction des intrants (engrais de synthèse, produits phytopharmaceutiques, médicaments vétérinaires),
- Le développement de méthodes alternatives (lutte intégrée, auxiliaires naturels, lutte biologique, préparations naturelles peu préoccupantes – PNPP),
 - dont la lutte contre les insectes au cours du stockage des céréales
- Les économies d'énergie et d'eau,

- La diversification des assolements et l'allongement des rotations, l'association des cultures,
- La protection des sols,
- La valorisation de la biomasse, y compris des effluents d'élevage, pour la production d'énergie destinée à l'exploitation agricole,
- Le développement de l'autonomie de l'exploitation.

Volet économie et marchés :

- Les coûts de production en exploitation,
- La transformation à la ferme et vente directe,
- La traçabilité des produits,
- La qualité organoleptique et nutritionnelle des produits,
- L'aptitude à la transformation des produits agricoles,
 - dont la qualité boulangère du blé
- La maîtrise du risque mycotoxines des céréales,
- La propreté des lots de céréales tout au long de la filière.

Volet conditions de travail

- Réduction des risques d'accidents et maladies,
- Ergonomie, pénibilité et organisation du travail.